

# Commission locale des usagers de l'arrondissement des Boucles de la Seine

Rueil Malmaison, 1<sup>er</sup> février 2011

Compte rendu de réunion

| Représentants de Voies navigables de France<br>(voir liste des abréviations p.12) | <ul> <li>M. G. Borras, Président de la commission</li> <li>M. C. Streith, Suppléant du Président de la commission</li> <li>Mme R. Rodrigues, Relations usagers</li> <li>M. O. Sigault, S.I.S.</li> <li>Mme M. Labeylie, A.D.B.S.</li> <li>M. G. André, G.T.I.</li> <li>M. A. Duflot, Subdivisionnaire d'Amfreville</li> <li>M. C. Demeusy, Subdivisionnaire de Pontoise</li> <li>Mlle C. Bassery, Subdivisionnaire de Suresnes</li> <li>M. Th. Biais, S.G.V.E./M.G.T.R.U.</li> <li>M. Th. Verdier, S.B.S.</li> </ul> |
|---|--|
| Représentants des intérêts de l'activité « transports »                           | <ul> <li>Comité des Armateurs Fluviaux (CAF)</li> <li>M. P. Le Moal</li> <li>M. S. Fortrye</li> <li>Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale (CNBA)</li> <li>M. J. Dermy</li> <li>Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF)</li> <li>M. A. Poiret</li> </ul>   |
| Représentants des intérêts de l'activité « plaisance »                            | Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures (ANPEI)  • M. Thieffine Conseil Supérieur de la Navigation de plaisance et des Sports Nautiques (CSNPSN)  • M. Lutton   |
| Les experts ou représentants d'enjeux<br>spécifiques locaux forts                 | <ul> <li>Grand Port Maritime de Rouen (GPMR)</li> <li>M. Leprince</li> <li>Grand Port mairime du Havre (GPMH)</li> <li>M. J-L. Delpont</li> </ul>  |

|  | Ports de Paris  • Mme R. Benko Association Française des Compagnies de Croisières  • M. J-P. Pages   |
|--|--|
| Les absents excusés ou représentés             | Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP)  • M. Goddard   |
| Les absents n'ayant pas répondu à l'invitation | <ul> <li>Association Française des Ports Intérieurs (AFPI)</li> <li>The Dutch Barge Association (DBA)</li> <li>Fédération des Industries Nautiques (FIN)</li> <li>Activités Conteneurs</li> <li>Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM)</li> </ul> |

### Liste des abréviations

- **S.I.S.** : Subdivision Ingénierie Signalisation ; en charge de la politique de signalisation et du suivi des investissements.
- **A.D.B.S.** : Agence de Développement des Boucles de la Seine ; en charge du développement et de la promotion du transport et du tourisme, ainsi que de l'établissement des statistiques de trafic.
- G.T.I.: Gestion Technique des Infrastructures ; en charge de la maintenance de l'ensemble des ouvrages.
- **S.G.V.E./M.G.T.R.U.**: Service Gestion de la Voie d'Eau/Mission Gestion du Trafic et Relations avec les Usagers ; en charge de la gestion des avis à la batellerie, du suivi de l'état du réseau, de la préparation des programmes de chômages, ainsi que de l'exploitation et des relations avec les usagers de la voie d'eau.
- **S.B.S.**: Subdivision Bathymétrie et Signalisation; en charge des relevés bathymétriques, du programme de dragages et de la mise en place d'une politique de signalisation.

# Ordre du jour

- 1. Ouverture de la commission, retour sur la réunion du 29 juin 2010.
- 2. Bilan 2010 des restrictions et arrêts de navigation.
- 3. Développement, transport, tourisme.
- 4. Travaux : bilan 2010 et prévisions 2011.
- 5. Signalisation, balisage, aide à la navigation.
- 6. Services aux usagers.
- 7. Questions diverses.

# 1- Ouverture de la commission locale et retour sur la réunion du 29 juin 2010

La commission est ouverte par son président, M. Georges Borras.

Georges Borras fait un retour sur la commission locale du 29 juin 2010, afin d'apporter aux usagers des réponses qui n'avaient pas pu être données directement ou dans le compte rendu définitif.

- Suite à une panne, l'écluse 185X12 m de Notre-Dame-de-la-Garenne a en fin de compte pu être remise en service le 31/07/2010.
- La réouverture de l'écluse 185X24 de Notre-Dame-de-la-Garenne est repoussée à juin 2011.
- Le caractère public de l'APSI avait été abordé ; lors de la mise à jour qui sera faite prochainement, le CAF et la CNBA seront consultés et des documents de communication sur le sujet seront diffusés aux partenaires et usagers.
- Au cours de la semaine 13, une manche à air à l'écluse de Notre-Dame-de-la-Garenne sera posé, pour une période de 6 à 9 mois d'essai, avant de la généraliser à touts les sites de l'arrondissement.
- Une carte du linéaire VNF/PAP avait été demandée par la FFPP. Le transfert effectif de certains linéaire est a eu lieu entre le port de Paris et VNF le 01/01/11. La demande a été réitérée.

- Concernant la navigation au Pont d'Issy-les-Moulineaux, le projet de rendre la rive droite navigable en double sens sera soumis à la consultation des usagers. Le cas sera traité au plus tard à la fin de l'année, après consultation.
  - Sur le sujet, la CNBA insiste sur la priorité à donner à l'avalant.
- Demande d'une halte supplémentaire à Paris ; cela n'étant pas du secteur ABS, la demande devra être formulée à la commission locale de Paris et par courrier si nécessaire, comme le précise Th. Biais.

# 2- Bilan 2010 des restrictions et arrêts de navigation

## > Avis à la batellerie n°1. (Annexe n°1)

R. Rodrigues présente les changements de l'avis à la batellerie n°1 2011. Dans le cadre de la mise à jour annuelle, des modifications d'organisation ont été apportées pour une meilleure lisibilité. Les chapitres seront organisés de manière plus pratique. Les changements apportés seront effectifs cette année, pour la Seine aval et l'Oise. Après retours d'expérience des usagers et des agents, ces adaptations seront portées à l'ensemble du document pour la version 2012.

## > Statistiques de trafic aux écluses. (Annexe n°2)

Th. Biais présente les statistiques de trafic aux écluses. Les graphiques représentent le passage, dans les 2 sens, des bateaux chargés et vides aux écluses. Les chiffres sont issus du cahier de l'éclusier. Nous avons profité de ce début d'année 2011 pour faire figurer l'ensemble des passages de 2009 comparés à ceux de 2010. Nous avons également fait la distinction entre les bateaux de commerce et de plaisance. On remarque une augmentation du nombre de bateaux en 2010 par rapport à 2009 pour le commerce et un trafic relativement constant pour la plaisance.

Il est proposé à l'avenir d'additionner les bateaux de Chatou et de Bougival pour présenter l'évolution du trafic sur l'itinéraire Seine aval. De plus, Th. Biais précise qu'en 2011, ds chiffres mensuels seront disponibles.

# 3- Développement-Transport-Tourisme

# > Évolution et ventilation des trafics. (Annexe 3)

L'ABS enregistre les plus forts tonnages depuis 10 ans avec plus de 24 millions de tonnes de trafic. Ceci malgré les mouvements sociaux qui ont certains mois fortement perturbé l'activité dans les ports maritimes.

Les matériaux de construction occupent la moitié des transports ; viennent ensuite les conteneurs devant les produits pétroliers auparavant à la seconde place. Pour les conteneurs les chiffres ne sont pas définitifs mais sont d'ores et déjà supérieurs à ceux de 2009 (environ 171 000 EVP).

Tous ces trafics font de la Seine le premier bassin du transport fluvial avec 49,4 % du trafic fluvial français. Il a été écrit dans la presse que la progression du trafic fluvial de la Seine avait été moins importante que sur le Rhône par exemple. Il faut tout de même préciser que la Seine fait quasiment trois fois les tonnages du bassin rhodanien. D'autres statistiques sont disponibles sur le site <a href="https://www.vnf.fr">www.vnf.fr</a>

#### > Filière tourisme. (Annexe 4)

Une activité en plein essor + 5 % de l'activité en 2009, liée notamment en partie au festival Normandie impressionnisme. De plus en plus de demandes pour ce type de tourisme ont amené VNF à mener une étude avec, d'une part les professionnels de la croisière, d'autre part les professionnels du tourisme des territoires concernés. **Tout ceci dans l'optique de créer les meilleures conditions d'accueil (schéma des embarcadères...) et de mettre en avant les atouts des territoires traversés.** 

- Le CAF précise qu'il avait été demandé une escale à La Roche-Guyon.
  - VNF répond, comme cela avait été dit à la précédente commission, qu'il s'agit d'une compétence du Port autonome de Paris et qu'il faut donc se rapprocher du service concerné.
  - R. Benko souligne qu'il s'agit d'un projet qui peut être envisagé en fonction de l'étude qui sera réalisée.
- Le CAF insiste sur les problèmes de dragages aux Andelys.
  - VNF répond qu'il s'agit d'une escale de gestion communale. Une réunion est prévue prochainement avec la commune, le sujet sera abordé. Il ne s'agit pas réellement de problèmes de dragages, mais plutôt de dimensions des bateaux.
  - La CNBA indique que si ce problème est résolu, le réseau devra répondre aux besoins des usagers.
  - VNF répond qu'alors le stationnement adéquat sera mis en place.
- Les usagers soulignent qu'en cas de grève, il n'y a pas de service minimum effectué et que cela pose problème aux bateaux à passagers qui ne peuvent donc pas utiliser les lieux de débarquements habituels. Le CAF précise que le sujet a été évoqué en commission nationale usagers et que cette absence de service est très handicapant.

- VNF répond qu'il avait été proposé de regarder par bief les lieux de débarquement possibles ; mais qu'il convient d'anticiper les propositions car les sites doivent disposer de certains agréments. Les croisiéristes doivent donc préciser leurs demandes et leurs contraintes et faire remonter leurs idées, afin que la question soit traitée plus précisément.
- L'AFCC perçoit une attitude réservée de VNF envers les croisiéristes ; et demande une meilleure prise en compte de leurs demandes, notamment du fait du développement du transport de tourisme.
  - VNF répond qu'il ne s'agit en aucun cas d'une ségrégation de l'activité plaisance, mais d'une attitude prudente du fait de la gestion du Port autonome de Paris. Par ailleurs, l'objectif de VNF est de favoriser tout trafic fluvial quel qu'il soit.
- L'AFCC demande qu'une attention particulière soit portée au projet Seine-Escaut.
  - VNF répond que la réflexion est en cours et qu'une présentation n'est pas faite ce jour car le projet n'est pas officiellement validé. L'aboutissement du schéma embarcadères/débarcadères Seine-Escaut sera rendu d'ici la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2011. Par ailleurs, M.Labeylie précise que de nombreuses démarches sont engagées concernant les bateaux promenades et croisières, mais qu'elles n'aboutissent pas. Le projet d'aide à la modernisation sera étendu cette année aux bateaux à passagers.

# 4- Travaux : bilan 2010 et prévisions 2011

## > Travaux en chômages, bilan 2010, prévisions 2011. (Annexe 5)

Chaque subdivision a présenté le bilan des travaux en chômages pour l'année 2010 et a élargi sur les prévisions 2011.

## > Chantiers particuliers en cours. (Annexe 6)

- Concernant le <u>chantier particulier de Suresnes</u>, M. Dermy demande ce qu'est un chardonnet, s'étonnant que ce problème puisse aboutir à une fermeture d'écluse.
  - VNF explique qu'un chardonnet est une pièce métallique d'usure du bajoyer sur laquelle s'appuient les portes, faisant fonction de butée et assurant l'étanchéité. (Le lexique des termes de la voie d'eau est disponible sur le site internet de VNF: www.vnf.fr)
- A propos des reports de périodes de chômages demandés en CNU par le CAF, Th. Biais précise que certaines périodes peuvent effectivement être reportées, mais que cela n'est pas le cas pour l'écluse de 185X12 m à Méricourt ; A. Duflot précise qu'il s'agit en effet de remplacer les câbles de la porte levante avant qu'ils ne cassent, et que ce chômage de 2 semaines éviterait sans doute des problèmes tels qu'il y en a eu à Notre-Dame-de-la-Garenne en 2010.
  - Le CAF insiste sur le fait que la période de chômage du 09/01 au 27/01 n'est pas satisfaisante, et qu'il serait mieux de la décaler au mois de mars, car cela aura moins d'impact sur le trafic de charbon, beaucoup plus intense en plein hiver.

- G. Borras souhaiterait avoir des éléments plus concrets et opérationnels sur le sujet, afin de pouvoir comparer et parvenir à une solution pratique.
- Le CAF indique que le charbon est transporté des ports d'importation à Vitry ; que le mois de janvier est une période de très forte consommation électrique, les stocks sont donc toujours très bas. L'allongement des temps de parcours serait donc un risque.
- M. Le Moal précise tout de même que l'essentiel est de ne pas arrêter plusieurs écluses en même temps.
- Th. Biais répond à ce sujet qu'il semble difficile de parvenir à satisfaire les usagers car auparavant, ils demandaient que VNF regroupe les dates de chômages de plusieurs écluses.
- M. Le Moal répond que cela dépend du convoi de 180 m et que c'est lié aux itinéraires. Sur certains secteurs, comme sur l'Oise par exemple, fermer deux écluses en même temps ne pose pas de problème. Sur l'itinéraire Seine, cela pose effectivement de plus grandes difficultés, du fait des navires ou des camions qui attendent à Gennevilliers ou au Havre. Il conviendrait donc finalement de regrouper les chômages sur l'Oise et de les décaler sur la Seine aval.
- Th. Biais souligne que si le report des chômages doit vraiment se faire à Amfreville, il sera fait. Mais pourquoi ne pas le laisser tel que prévu à Notre-Dame-de-la-Garenne ? A. Duflot précise d'ailleurs que l'objectif sur ce dernier site est de ne pas fermer les deux grandes écluses. G. Borras propose finalement de reporter Amfreville et de maintenir Notre-Dame-de-la-Garenne.

### **▶** Programmation des travaux à l'horizon 2013. (Annexe 7)

Dans le cadre de l'avant projet sommaire d'itinéraire, nous menons une campagne de fiabilisation et de modernisation des ouvrages sur le secteur de l'arrondissement des Boucles de la seine. Les ouvrages concernés sont ceux présentés en annexe. Enfin les barrages, digues et ponts sont également concernés par cette opération de fiabilisation et de modernisation, mais leurs travaux n'auront pas d'impacts directs sur la navigation, mis à part la tenue de ligne d'eau. Le coût investi pour ces derniers ouvrages s'élève à un total de 26 millions d'euros environ.

- G. Borras précise que globalement tous les barrages sont concernés par une rénovation/restauration-exceptés Bougival et Chatou-dans des conditions de passage identiques. Les barrages de la Seine aval devront être équipés d'ici 2012, de dispositifs dynamiques de retenue.
- Le CAF demande si les budgets de ces travaux sont déjà alloués ?
  - VNF répond qu'il s'agit de budgets annuels, mais que le principe est déjà acté par la Direction Générale de VNF.
- La CNBA demande si en plus de l'élargissement de l'écluse de Méricourt il est également prévu de l'allonger. Il demande à ce que

les éclusiers informent les usagers qu'il s'agit d'une écluse de 16,50 m et non de 17 m pour éviter tout problème.

- La demande sera remontée aux éclusiers. G. Borras souligne tout de même que 25 à 30 millions sont engagés pour ces travaux, ce qui représente un gros investissement pour VNF. Le lancement des travaux se fera fin 2015. L'écluse sera probablement réduite à 16,50 m de large, car le bajoyer pose problème. Étant donné qu'il s'agit d'un marché de conception et de réalisation, l'objectif lancé sera de 185X17 m.
- La CNBA demande si les nouveaux barrages seront donnés à la navigation par temps de crue.
  - VNF répond que cela n'impliquera pas de changement par rapport à ce qui se fait sur les barrages actuels.

## > Dragages, bilan 2010, programmation 2011. (Annexe 8)

Le bilan des dragages effectués pour l'année 2010, ainsi que les perspectives 2011 sont détaillés en annexe.

# 5- Signalisation-Balisage-Aide à la navigation

## > État des lieux de la signalisation, échelles limnimétriques inversées, mire des ponts. (Annexe 9)

G. Borras présente l'état des lieux de la signalisation. Au cours de l'année 2010, la remise en état de la signalisation et du balisage a été effectué sur 15 des ponts de la subdivision de Suresnes ; les anciens ouvrages des Mureaux et la pointe d'île amont ont été balisés. Enfin, une intervention a eu lieu au pont de Mériel, avec la mise en place provisoire d'une bouée et la remise en place de la pige de matérialisation de l'assise de pont. Une carte des ponts traités en 2010 est présentée.

Pour l'année 2011, l'intervention au pont rails de Mantes-la-Jolie a déjà été effectuée : les bouées aval ont été remplacées par des pieux coiffés d'échos-radars et un système d'aide à la navigation pour les avalants et les montants a été mis en place en milieu de passe.

En ce début d'année, le balisage de l'entrée du bras du goulet, pointes d'îles Emien et Saint-Martin, ainsi que le changement d'une perche sur le barrage de Notre-Dame-de-la-Garenne est en cours. De plus, la remise en état de la signalisation et du balisage des ponts sur le linéaire de la subdivision de Pontoise a également débuté.

A également été présenté le dispositif d'échelles limnimétriques inversées, les 9 ponts concernés sont en cours d'équipement.

- Le CAF souligne que la mise en place des mires d'aide à la navigation est une bonne chose et que le résultat est positif. Toutefois, il précise que le feu en place à Mantes-la-Jolie manque de vigueur du point de vue de l'éclairage, et qu'il peut être confondu avec l'éclairage public de la commune.
  - L'information sera remontée, afin d'améliorer le dispositif actuel.

- La CNBA souligne que certains panneaux de signalisation sont posés sur des pieux qui bougent, notamment sur les biefs de Conflans-Sainte-Honorine et de l'Isle Adam. Il insiste par ailleurs sur le problème de stationnement des bateaux de commerce à Conflans-Sainte-Honorine.
  - 110 m, le long de la rive droite de Conflans sont réservés au stationnement.
    - La CNBA insiste sur le fait que cela serait plus judicieux en rive gauche.
    - G. Borras précise qu'une réunion de 2008 a permis la validation du Plan d'Occupation du Fleuve. L'endroit visé par les usagers en rive gauche ne dispose pas de quai mais d'une estacade, de plus il n'est pas aménagé pour recevoir des véhicules. La possibilité de stationnements complémentaires en rive gauche sera étudié, toutefois ce qui a été fait correspond au POF de 2008.
- La CNBA précise également qu'un bollard a été retiré sous le pont de Conflans-Sainte-Honorine, bien que celui-ci soit nécessaire par temps de crue.
  - Ce bollard a été retiré car il est interdit de stationner sous les ponts, les usagers ne respectaient pas cette interdiction.

## 6- Services aux usagers

# Étude déchets. (Annexe 10)

Lors de la précédente commission locale des usagers, ainsi qu'au cours d'une réunion avec la CFT, les usagers avaient posé la question de la gestion des déchets aux écluses. Il avait été convenu qu'une concertation avec les usagers serait menée afin de bien comprendre les besoins et de parvenir à une solution pratique pour chacun des acteurs. Le siège de VNF ayant lancé une étude nationale sur la stratégie à mener en matière de déchets, nous sommes en attente des résultats pour pouvoir agir au niveau local. Les résultats de l'étude seront connus à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2011, une campagne de communication sera alors menée, et un retour aux usagers sera fait en commission locale.

- Au sujet des déchets, Th. Biais explique que le projet envisagé à Vigneux n'a pas été mené à terme, car l'enquête publique a été suivie d'un avis défavorable.
- Le CAF souligne que les crues posent de nombreux problèmes de déchets et de ballastages.

## > Actions programmées pour les services aux usagers. (Annexe 11)

## Site de déchargement des véhicules légers sur l'Oise :

30 000 € TTC ont été sollicités pour effectuer les travaux d'aménagement permettant le débarquement des véhicules légers dans le sas de l'écluse de 125 m de l'Isle Adam.

#### Remise en état du garage à bateaux de Triel-sur-Seine :

Le garage a bateaux de Triel a fait l'objet en 2010 de travaux de remise en état et de peinture, pour un montant de 42 500 € TTC.

#### Mise en sécurité du chenal :

240k€ de prestations effectuées en entreprise. 164 jours de chantiers en régie. Que ce soit en régie ou en entreprise, les filières de traitement des déchets permettent la valorisation du bois.

- AUTF pose la question du devenir du bois qui est récupéré sur le fleuve. Quel est le type de valorisation actuelle ?
  - G. André répond qu'il est mis en copeaux par un prestataire qui le valorise ensuite en plaquettes. Une partie est récupérée par les ateliers pour le chauffage ; cela correspond environ à 10 ou 15 % de la totalité. Le broyage en régie serait à la fois coûteux et chronophage pour les agents.

## Chantier d'amélioration de la maintenance :

VNF travaille sur un schéma directeur de maintenance des voies navigables (SDMVN) qui permettrait de fixer des objectifs de performances pour les ouvrages. De manière plus concrète, plusieurs chantiers sont menés localement : élaboration de plans de maintenance préventive (PMP), élaboration de gammes opératoires, chantiers « 5S ».

Au premier semestre 2011 sont menés deux chantiers "PMP" (barrage de Pontoise et 185x12 de NDG) ainsi qu'un chantier 5S aux ateliers d'Andrésy.

- Pour ce qui concerne la maintenance, l'objectif est de répondre au futur SDMVN, pour parvenir à une certaine fiabilité.
- Th. Biais explique qu'il est envisagé de produire des cartes qui tiendront compte des restrictions et arrêts de navigations d'après les avis à la batellerie, et qui permettront ainsi d'obtenir les taux de disponibilités des ouvrages. Ces cartes, une fois en place pourront être présentées aux usagers dans le cadre des commissions locales.

## 7- Questions diverses

- La CNBA demande où en est le nouveau poste d'attente prévu à l'aval d'Amfreville.
  - G. Borras répond que rien de concret n'a été lancé à ce jour. Il faut engager une réflexion sur la position définitive du poste d'attente, compte tenu d'une part de la configuration géographique du lieu (courbe) et d'autre part de la présence en aval du débouché de la rivière Andelle. A cela s'ajoute la contrainte du projet de plateforme multimodale.
- La CNBA soulève la question de la réglementation du passage aux écluses pendant le chômage d'Amfreville. La priorité est actuellement donnée, dans ces cas là, aux pousseurs à la première bassinée. La réglementation prévoit que lorsque le pousseur sort, la barge perd son tour.
  - G. Borras convient qu'il faut établir des règles avant les chômages, tel que cela figure dans le RGP. La règle sera rappelée par écrit afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté pour les éclusiers.
- L'ANPEI revient sur la fermeture du port Saint-Louis, qui pose le problème du stationnement de nombreux bateaux. De nouvelles places de stationnement n'ont pas été proposées à ces bateaux.
  - R. Benko indique que les élus locaux ont abordé ce point dans le cadre du dossier du futur port de Triel.
  - G. Borras précise que le stationnement en lle de France répond à des règles de gestion bien particulières. Ces règles seront suivies. VNF a bien conscience du problème, mais il reste la difficulté de la liste d'attente. Des entretiens ont eu lieu avec les communes concernées, des solutions sont envisagées pour un certain nombre de bateaux. Pour les bateaux de plaisance, cela est plus difficile car le port de Verneuil est complet. La demande est telle en lle-de-France qu'il s'agit de répondre en priorité aux bateaux logement.
- La CNBA demande si les bateaux de commerce qui stationnent, à Conflans notamment, ne pourraient pas obtenir une Convention d'Occupation Temporaire provisoire ?
  - G. Borras répond que pour un stationnement dépassant un mois, l'autorisation est obligatoire. Il n'y a toutefois pas d'acte qui existe pour les bateaux activité restant stationnés plus de 31 jours. Par ailleurs il est souligné que ces emplacements sont dédiés aux bateaux de commerce.

• C. Demeusy propose enfin une concertation avec les usagers sur le problème du changement de bord à Pontoise. Étant donné que pendant les périodes de crues le changement de bord est annulé, il est proposé que la règle devienne permanente avec une navigation constante droite/droite. Le plan et les explications seront envoyés aux usagers.

Le président de la commission conclut la réunion en précisant que la prochaine commission locale des usagers de l'arrondissement des Boucles de la Seine n'est pas encore programmée, mais pourrait avoir lieu au quatrième trimestre 2011.

#### **Annexes**

**Annexe 1** : Présentation de la mise à jour de l'Avis à la batellerie n°1.

**Annexe 2** : Présentation des statistiques de trafic aux écluses.

Annexe 3 : Présentation de l'évolution et ventilation des trafics pour l'année 2010.

**Annexe 4** : Présentation de la filière tourisme.

Annexe 5 : Travaux en chômages, bilan 2010, prévisions 2011.

Annexe 6 : Chantiers particuliers en cours.

**Annexe 7**: Programmation des travaux à l'horizon 2013.

Annexe 8: Dragages, bilan 2010, programmation 2011.

Annexe 9 : État des lieux de la signalisation, échelles limnimétriques inversées, mire des ponts.

Annexe 10 : Étude déchets.

**Annexe 11** : Actions programmées pour les services aux usagers.